



Budget du Québec : un dur coup pour les personnes âgées

Comme on le sait, le gouvernement du Québec a déposé, le 30 mars, un budget 2010-2011 qui affectera durement les personnes âgées et celles à faible et moyen revenu, que ce soit en raison de l'imposition d'une taxe santé et d'un ticket modérateur, ou encore de l'augmentation généralisée des taxes et tarifs gouvernementaux : TVQ, électricité, essence, etc.

L'AREQ a réagi publiquement dès le dépôt du budget. Elle s'est notamment opposée au principe d'utilisateur-payeur, a exprimé des craintes concernant la qualité des services publics au cours des prochaines années et s'est interrogée sur l'abolition du Conseil des aînés. Pour prendre connaissance du communiqué de l'AREQ, nous vous invitons à visiter le www.areq.qc.net.

De plus, on peut consulter les différents documents budgétaires au <http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2010-2011/index.asp>.

Dans ce numéro :

Budget du Québec : un dur coup pour les personnes âgées	1
12 au 15 avril : l'AREQ en Conseil national à Granby	1
22 avril : Jour de la Terre	2
À surveiller en avril	2
Nos comités à pied d'œuvre	3
Avantages et rabais de l'AREQ	3
Marche de la mémoire 2010	4
Vous changez d'adresse civique... ou courriel?	4
3 000 calculs, 800 lettres	4
Nouvellement en « kiosque »	5
Capsule homme	5

12 au 15 avril : l'AREQ en Conseil national à Granby

L'AREQ tiendra son Conseil national (CN) printanier dans la région de la Montérégie, plus précisément à Granby, du 12 au 15 avril.

Les personnes participantes au CN, à savoir les quinze membres du Conseil d'administration et les 93 personnes présidentes de secteur ou leur substitut, ont déjà reçu le projet d'ordre du jour et la documentation par courriel.

Lors de ce CN, il sera notamment question du dossier retraite, de la santé, des Statuts et Règlements et du prochain Congrès de l'AREQ. Les personnes déléguées aborderont aussi des questions d'actualité, dont la réforme du mode de scrutin et le droit de mourir dans la dignité. Enfin, elles bénéficieront d'une formation de l'Institut d'éthique appliquée (IDÉA) et adopteront les révisions budgétaires de l'Association.

Enfin, notons qu'une **matinale** portant le titre « L'activité physique : un puissant médicament », aura lieu le mercredi 14 avril 7 h 30. Les inscriptions à cette activité doivent être effectuées à logistique.evenements.areq@csq.qc.net avant le mardi 6 avril à midi. Veuillez préciser la région et le secteur auxquels vous appartenez, et si vous êtes accompagné(e) ou non.



22 avril : Jour de la Terre

L'Assemblée des Nations Unies a déclaré l'année 2010 : Année internationale de la diversité biologique. La biodiversité, c'est la diversité du monde vivant et les liens complexes entretenus par des milieux en perpétuelle évolution.

Elle reflète le nombre, la variété et la variabilité des organismes vivants, tant des bactéries que des êtres humains. On parle alors de gènes, d'espèces et d'écosystèmes.

La thématique biennale 2010-2011 du Jour de la Terre rejoint les objectifs de l'Année internationale de la diversité biologique qui sont de reconnaître l'importance de la biodiversité pour la vie sur terre et de réfléchir sur nos accomplissements et nos efforts pour préserver la biodiversité.

À surveiller en avril

- ❖ **Comité national de l'action sociopolitique**
1^{er} avril
- ❖ **Groupe technique en indexation**
6 avril
- ❖ **Conseil national**
12 au 15 avril (a. m.)
- ❖ **Tombée des textes pour le magazine *Quoi de neuf***
12 avril
- ❖ **Correction des textes pour le magazine *Quoi de neuf***
15 avril
- ❖ **Groupe de travail sur le contenu du Congrès (GTCC)**
20 avril
- ❖ **Formation pour les personnes responsables régionales de l'action sociopolitique**
22 avril



Dans l'urgence d'agir maintenant, le Jour de la Terre axe sa thématique sur la biodiversité à différentes échelles : la maison, la ville, la province, le pays et le monde. Des propositions d'actions concrètes pour favoriser le maintien de la diversité biologique sont mises de l'avant pour chacune des échelles.

Alors au plaisir de voir vos belles réalisations locales et bon Jour de la Terre!

L'AREQ sur la place publique (communiqué)



30 mars 2010

Budget 2010-2011

Les personnes âgées seront durement touchées par l'instauration d'un ticket modérateur en santé et la hausse généralisée des tarifs

Vous pouvez consulter tous les communiqués de l'AREQ au
www.areq.qc.net



Nos comités à pied d'œuvre

Plusieurs comités consultatifs de l'AREQ ont tenu des réunions depuis la dernière parution de ce bulletin. En voici les résumés :

Groupe de travail sur le contenu du Congrès – GTCC (9 mars) : Le GTCC a tenu sa deuxième rencontre officielle. Rappelons qu'il devra soumettre au CA les éléments suivants : une analyse des thèmes envisagés pour le Congrès, la proposition des sujets pertinents à aborder et les particularités en lien avec le contenu du Congrès. Il est formé de deux membres du Conseil exécutif, trois membres du Conseil d'administration et deux membres de la direction de l'AREQ.

Équipe du magazine *Quoi de neuf* (15 mars) : Les membres de l'équipe se sont réunis afin d'effectuer la correction des épreuves du numéro d'avril-mai. Ils ont également effectué la planification du numéro de juin-juillet.

Groupe technique en indexation (24 mars) : Les membres du groupe ont effectué un retour sur le mandat d'initiative de la Commission des finances publiques sur l'indexation des régimes de retraite tenue en février. Ils ont aussi discuté des renseignements complémentaires transmis aux membres de la Commission concernant certains scénarios possibles d'indexation. Ils ont, enfin, abordé la négociation en cours entre le gouvernement et le Front commun pour le renouvellement des conventions collectives, incluant le dossier retraite.

Condition des femmes (26 mars) : Lors de la journée de formation à Drummondville, Chantal Locat, conseillère à la condition des femmes à la CSQ, a fait une très belle présentation sur la Marche mondiale des femmes allant de l'historique à l'organisation pratique de l'édition 2010, en passant par les revendications et l'importance de cette manifestation de solidarité pour les femmes du monde entier. Nicole De Sève, conseillère à l'action sociopolitique à la CSQ, a soulevé l'intérêt des participantes avec son dossier sur la laïcité et sur les décisions gouvernementales qui entretiennent les ambiguïtés et les dérives.

Avantages et rabais de l'AREQ

Veuillez prendre note qu'une nouvelle version du dépliant « Avantages et rabais de l'AREQ » sera probablement acheminée à tous les membres de l'AREQ en même temps que le numéro de juin-juillet du magazine *Quoi de neuf*.

D'ici là, nous vous informons d'une modification au rabais offert par Via Rail. La promotion « Aînés : emmenez un compagnon gratuitement » n'existe plus. Cependant, les membres de l'AREQ bénéficient toujours d'un rabais supplémentaire de 5 % sur la meilleure tarification disponible. Ce rabais ne peut toutefois être jumelé à d'autres offres.



Marche de la mémoire 2010

La Marche de la mémoire RONA se déroulera le 30 mai prochain dans différentes régions du Québec. Cette marche est organisée par la Fédération québécoise des sociétés Alzheimer. Près de 120 000 Québécoises et Québécois sont atteints de cette maladie ou d'une affection connexe.

Il y a plusieurs façons de participer à cette activité : comme marcheur, comme équipe, comme entreprise, comme donateur ou comme bénévole. Pour plus d'information à ce sujet, pour s'inscrire ou pour faire un don, visitez le www.lamarchedelamemoire.com ou composez le 1 877 773-0303.



Vous changez d'adresse civique... ou courriel?

Chaque année, des centaines de membres de l'AREQ déménagent. D'autres changent de fournisseur Internet ou de logiciel de messagerie, de sorte que leur adresse courriel inscrite dans la banque de données de l'AREQ devient caduque. Ainsi, l'AREQ arrive difficilement à joindre certains membres pour leur communiquer de l'information concernant ses activités et ses services.

Afin que nous puissions mettre à jour notre banque de données, nous comptons sur votre collaboration pour inviter les membres de l'AREQ à nous informer de toute modification à leurs coordonnées personnelles (changement d'adresse, nouvelle adresse courriel, etc.).

Deux moyens s'offrent à eux : par téléphone au 418 525-0611 ou 1 800 663-2408, ou encore par courriel à laverdiere.luce@csq.qc.net.



**3 000 calculs,
800 lettres!**

Depuis le lancement de l'application Web sur l'indexation de la rente, en janvier, plus de **3 000 personnes** ont effectué le calcul de leur perte de pouvoir d'achat découlant de la désindexation des régimes de retraite en 1982. Aussi, près de **800 personnes** se sont prévaluées de la possibilité d'écrire un courriel à la présidente du Conseil du trésor pour témoigner personnellement en quoi la désindexation les touche.

Nous vous invitons à redoubler d'effort pour faire connaître cette application aux membres de l'AREQ, et ce, par tous les canaux d'information disponibles.

Pour effectuer le calcul et transmettre une lettre, il suffit d'accéder à la section « Exercice de calcul de la perte de pouvoir d'achat », accessible à partir de la page d'accueil du site www.areq.qc.net.

AREQ (CSQ)

Une association regroupant plus de 53 000 personnes retraitées de l'éducation et des autres services publics

COORDONNÉES :
320, rue St-Joseph Est
Bureau 100
Québec (Québec)
G1K 9E7

TÉLÉPHONE :
418 525-0611
1 800 663-2408

TÉLÉCOPIE :
418 525-0769

COURRIEL :
areq@csq.qc.net

www.areq.qc.net

Le Focus est un bulletin mensuel d'information destiné principalement aux personnes présidentes des régions et des secteurs de l'AREQ.

COORDINATION :
Dominic Provost
Conseiller en communication
provost.dominic@csq.qc.net

CONCEPTION :
Martine Faguy
Secrétaire affectée aux communications, sociopolitique et condition des femmes
faguy.martine@csq.qc.net

Nouvellement en « kiosque »

Le magazine *Quoi de neuf* d'avril-mai 2010 est expédié aux membres à compter du 31 mars. Le dossier thématique de ce numéro est consacré à l'engagement bénévole chez les personnes âgées. Ce dossier a été préparé en collaboration avec le Réseau de l'action bénévole du Québec (RABQ).

Dans ce numéro, on retrouvera notamment des articles sur la retraite, la condition des femmes et le retour au travail. On pourra aussi y lire une entrevue avec Adrienne Carpentier, qui fut notamment secrétaire du Conseil exécutif de l'AREQ, ainsi que plusieurs articles traitant de la vie dans nos régions. Enfin, les dates et les coordonnées des différentes assemblées générales régionales seront rendues publiques.



Messieurs, saviez-vous que...

En fin d'année 2009, nous vous parlions de certaines réalités touchant les femmes et les hommes. Voici la suite et la fin de cette chronique.

Taux de mortalité pour 100 000 habitants, selon la cause et le sexe (statistiques de 2006)

- **Maladies de l'appareil circulatoire**
 - » cardiopathies ischémiques (ex. : angine, infarctus)
Hommes 117 - Femmes 68
 - » les maladies vasculaires cérébrales (ex. : AVC, hémorragie)
Hommes 52 - Femmes 41
 - » les maladies des artères (ex. : thrombose, anévrisme)
Hommes 15 - Femmes 8
 - » ou de l'ensemble des maladies de l'appareil circulatoire
Hommes 202 - Femmes 141
- **Maladies de l'appareil respiratoire** touchant 79 hommes contre 44 femmes
- **Taux de suicide chez les hommes** demeurant plus élevé que chez les femmes (22,3 contre 5,8 %), mais petit encouragement en terminant, il a chuté d'environ 38 % de 1999 à 2007. Continuons d'en parler, on ne peut qu'améliorer la situation.

Ces données vous sont offertes non pas dans le but de vous déprimer, mais bien au contraire de vous souligner l'importance d'adopter de saines habitudes de vie. Au plaisir de pouvoir discuter d'homme à homme avec vous!

Données tirées de l'article « Des chiffres et des hommes » par Jonathan Trudel, dans l'édition de l'Actualité.com du 2 Mars 2009, http://www.lactualite.com/20090302_165304_5428?page=0_0